



**Norme
internationale**

ISO 9842

Huile essentielle de rose (*Rosa x damascena* Miller)

Essential oil of rose (Rosa x damascena Miller)

**Troisième édition
2024-10**

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 9842:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 9842:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire		Page
Avant-propos		iv
1 Domaine d'application		1
2 Références normatives		1
3 Termes et définitions		1
4 Exigences (toutes origines)		2
4.1 Exigences générales		2
4.2 Profil chromatographique		2
5 Point d'éclair		2
6 Échantillonnage		3
7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage		3
Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de rose (<i>Rosa x damascena</i> Miller)		4
Annexe B (informative) Point d'éclair		8
Bibliographie		9

iTech Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 9842:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/270aa86d-3a64-4159-8d50-374f2944356b/iso-9842-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des standards, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 9842:2003) qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- la structure du document a été révisée;
- le terme «huile» a été remplacé par «huile essentielle» dans l'ensemble du document, y compris dans le titre, concerne la version anglaise uniquement;
- dans le [Tableau 1](#), la température de mesure concernant la densité relative, l'indice de réfraction et le pouvoir rotatoire, est passée de 20 °C à 25 °C;
- dans le [Tableau 2](#), des constituants et des plages supplémentaires, [(8Z)-Heptadécène, (9Z)-Nonadécène et Méthyleugénol], ont été ajoutés;
- dans le [Tableau 2](#), l'origine «Turquie (paysanne)» a été supprimée;
- en [Annexe A](#), les conditions opératoires et chromatogrammes obtenus sur phase polaire ont été modifiés;
- en [Annexe A](#), la note relative à la recommandation de réaliser l'analyse sur une colonne de phase polaire a été déplacée du chromatogramme type de phase polaire vers le chromatogramme type de phase apolaire;
- en [Annexe A](#), ajout des conditions opératoires et des chromatogrammes obtenus sur phase apolaire.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Huile essentielle de rose (*Rosa x damascena* Miller)

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de rose (*Rosa x damascena* Miller) cultivée en Turquie, au Maroc et en Bulgarie, de la famille des Rosaceae, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 210, *Huiles essentielles — Exigences générales et recommandations en matière d'emballage, de conditionnement et de stockage*

ISO 211, *Huiles essentielles — Exigences générales d'étiquetage et de marquage des récipients*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*

ISO 1041, *Huiles essentielles — Détermination du point de congélation*

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

huile essentielle de rose

huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fleurs fraîches de *Rosa x damascena* Miller, de la famille des Rosaceae, cultivées en Turquie, au Maroc et en Bulgarie

Note 1 à l'article: Pour toute information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092.

4 Exigences (toutes origines)

4.1 Exigences générales

L'huile essentielle de rose (*Rosa x damascena* Miller) doit satisfaire aux exigences et suivre les méthodes d'essai indiquées dans le [Tableau 1](#).

Tableau 1 — Exigences relatives à l'huile essentielle de rose (*Rosa x damascena* Miller)

Caractéristiques	Exigences	Méthode d'essai ISO
Aspect	Liquide ou plus ou moins cristallisé	—
Couleur	Jaune clair	—
Odeur	Florale, rosée	—
Densité relative à 25 °C	0,848 0 à 0,880 0	ISO 279
Indice de réfraction à 25 °C	1,450 à 1,468	ISO 280
Pouvoir rotatoire à 25 °C	Compris entre -6° et $-1,8^{\circ}$	ISO 592
Point de congélation	Compris entre $+16^{\circ}\text{C}$ et $+23,5^{\circ}\text{C}$.	ISO 1041

4.2 Profil chromatographique

Effectuer l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Déterminer le profil chromatographique conformément à la série ISO 11024. Pour le chromatogramme obtenu, les constituants représentatifs et caractéristiques sont indiqués dans le [Tableau 2](#). Le pourcentage obtenu par normalisation interne de chacun de ces constituants, doit se situer dans les limites figurant dans le [Tableau 2](#). Cela constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

Tableau 2 — Profils chromatographiques

Constituant	Bulgarie		Turquie		Maroc	
	min. (%)	max. (%)	min. (%)	max. (%)	min. (%)	max. (%)
Éthanol	n.d.	3,0	n.d.	4,5	n.d.	3,0
2-Phényléthanol	n.d.	2,5	n.d.	3,0	n.d.	3,0
Citronellol	20,0	34,0	28,0	47,0	30,0	47,0
Nérol	5,0	12,0	3,0	12,0	3,0	11,0
Géraniol	14,0	22,0	6,0	29,0	6,0	23,0
Méthyleugénol	0,80	3,0	1,0	5,0	1,0	6,0
(8Z)-Heptadécène	0,1	0,35	0,08	0,35	0,08	0,25
Heptadécane	1,0	2,5	0,8	3,0	0,6	4,0
(9Z)-Nonadécène	1,5	4,0	1,0	4,5	1,0	4,5
Nonadécane	8,0	15,0	6,0	16,0	7,0	16,0
Hénicosane	3,0	5,5	2,0	5,5	2,0	5,5

n.d. Non détecté.

NOTE Le profil chromatographique spécifié dans ce Tableau est normatif contrairement aux chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'[Annexe A](#) (voir [Figures A.1](#) à [A.4](#)).

5 Point d'éclair

L'[Annexe B](#) fournit des informations sur le point d'éclair.